

COMMUNE DE VALLANGOUJARD

RÉUNIONS DE QUARTIERS

Tenues de fin mars à début mai 2011, ces réunions ont regroupé 62 personnes issues de 48 familles. Elles ont été l'occasion d'informer, d'échanger, de proposer... sur de très nombreux sujets, en particulier les suivants.

DEVENIR DES EX-SALAISONS

La décision prise, en 2007, au sein de la Communauté de communes de mutualiser la taxe professionnelle protège définitivement la Commune de toute perte fiscale en rapport avec la fermeture des salaisons intervenue il y a un an. L'entreprise est propriétaire des lieux et conserve le droit d'y reprendre une activité. Plusieurs pistes ont pu être évoquées pour le devenir de cet espace. Avant toute décision, la Municipalité entend examiner toutes les possibilités de reconversion. Une étude est, pour cela, engagée avec l'entreprise, la Communauté de communes et le PNR. La mise en chantier du Plan local d'urbanisme (PLU) est différée pour prendre en compte les résultats de cette étude.

VOIRIE ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les attentes exprimées sont fortes : installer des ralentisseurs, créer de nouvelles places de stationnement partout où cela est possible, faire respecter les règles de stationnement (en particulier devant l'école), poursuivre l'amélioration des trottoirs, réhabiliter entièrement la rue de Marines, poursuivre la sécurisation autour de l'école, généraliser les réverbères de style

Vexin et l'enfouissement des réseaux, sécuriser le carrefour de la D927 avec la route venant de Mézières.

La Municipalité insiste pour que les enfants soient incités par leurs parents à traverser sur les passages piétons.

ASSAINISSEMENT

La très grande majorité approuve l'étude en cours avec Labbeville pour tenter d'aboutir à un raccordement du réseau des eaux usées à la station de Butry. Une décision sera prise avant la fin 2011. La Municipalité souligne que, quelle que soit la solution retenue, le prix de l'eau sera majoré pour les bénéficiaires anciens et futurs de l'assainissement collectif.

BRUITS

Les engins à moteur (tondeuses, souffleuses pour feuilles mortes, etc.) sont à l'origine de multiples plaintes de voisinage. La Municipalité demande de respecter les horaires édictés :

- semaine : 8h30-19h30
- samedi : 9h-13h et 16h-19h
- dimanche et férié : 16h-19h

BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

Les plaintes sont également fortes à propos des brûlages. La Municipalité demande de respecter les règles édictées :

- Interdiction du brûlage de tous les détritiques, plastiques, pneus...
- Interdiction du brûlage des branchages et autres végétaux les samedis après-midi, dimanches et jours fériés ; ainsi que lorsque l'air est "lourd" ou par grand vent.

CHEMINS

Beaucoup réclament des chemins de promenade plus nombreux et en boucle (notamment, la connexion du haut de la Morteau avec Labbeville).

En dépit de certaines inquiétudes exprimées, les réunions ont permis de constater l'adhésion au projet de boucle du Vexin passant par Ramponne, sous réserve d'une stricte interdiction des véhicules motorisés.

COULÉES DE BOUES

Tous demandent la poursuite du programme de prévention.

AVIONS

Le PNR a pris une position claire pour lutter contre l'extension des nuisances liées aux avions.

ENTRETIEN DU VILLAGE

Les discussions ont mis en évidence la difficulté d'améliorer encore l'entretien du village tout en contenant les dépenses et en introduisant en 2012 une gestion écologique.

Des espaces pour les poubelles sont souhaités.

Certains ont suggéré l'organisation d'une journée (ex : journée de printemps) où chacun serait invité à participer au nettoyage des chemins.

Les prochaines réunions de quartiers seront organisées dans deux ans. Dans l'intervalle, la Municipalité organisera des réunions thématiques sur les aménagements de voirie, le devenir des ex-salaisons, la place de l'église, la boucle du Vexin...